

CHEVROLET SILVERADO PRÉSENTE

TFCP

TOURNÉE DE FILMS CHASSE PÊCHE

2024

100 000\$ EN PRIX
PLUSIEURS PRIX DE PRÉSENCE SUR LE WEB ET EN PRÉSENTIEL

JASON TREMBLAY - MORNEAU **DANY LAVOIE** **DANIEL GILBERT** **KENNY BYRNS**

Billets en vente à la mairie et au Centre St-Félix-de-Valois

Samedi 17 février 2024 19h Chénéville

Pré-vente: 25 \$
À la porte: 30\$

WWW.BETEDECHASSE.COM

Les règlements du concours sont disponibles à LA TOURNÉE DE FILMS CHASSE & PÊCHE - 3391 - Du Muguet, Jonquières (QC) G7E 5W4

Décembre
2023



Petit journal
Chénéville

La Municipalité de Chénéville, une qualité de vie!



Le conseil municipal et tout le personnel de la municipalité de Chénéville vous souhaitent un très joyeux Noël et une bonne année 2024. Santé, paix et bonheur!

Maxime Proulx-Cadieux, maire

Audrey Lacasse, conseillère #1
Danielle Meunier, conseillère #2
Alexandre Lafleur, conseiller #3

Maryse Gougeon, conseillère #4
Sylvie Potvin, conseillère #5
Yves Laurendeau, conseiller #6



Crédit photos: Andréanne Grondin photographe

www.ville-cheneville.com



Municipalité de Chénéville
63, rue de l'Hôtel-de-Ville,
Chénéville (Québec) J0V 1E0
Courriel : reception@ville-cheneville.com
819 428-3583, poste 1201

Déneigement

Plaintes concernant le déneigement

Le déneigement des chemins et des trottoirs de Chénéville est maintenant effectué par **Épursol**. Malgré cela, pour tous commentaires ou plaintes concernant leur entretien, veuillez communiquer avec la Municipalité.

En ce qui concerne les rues Principale (route 321) et Albert-Ferland (route 315), elles sont sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ). Donc, pour toutes plaintes relatives à ces routes, veuillez communiquer avec eux en composant le **511**.

Stationnement hivernal

Règlements SQ-06-001 et SQ-16-001 concernant le stationnement, applicables par la Sûreté du Québec

ARTICLE 6

" Hiver " Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 00h00 et 06h00 du 15 novembre au 15 avril et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

« Le stationnement de nuit est permis dans les rues du 24 au 26 décembre inclusivement et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement, et ce, de 00h à 06h00.»

Pour faciliter le travail des déneigeurs et le ramassage de la neige, nous vous demandons d'éviter, lorsque c'est possible, de vous stationner dans la rue, même en dehors des heures d'interdiction. Certaines rues étant plus étroites que d'autres, s'y stationner peut nuire aux opérations de déneigement. Même chose pour les stationnements à côté des trottoirs de la rue Principale.

Nous vous rappelons aussi qu'il est interdit de mettre votre neige dans la rue. Vous êtes responsables de votre déneigeur d'entrée ou de stationnement, donc c'est à vous de l'aviser de ce fait.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration!



MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES

Canton de Lochaber * Saint-André-Avellin

Canton de Lochaber - Partie-Ouest * Montebello

Mulgrave-et-Derry * Chénéville * Thurso * Saint-Sixte

Papineauville * Lac-Simon * Notre-Dame-de-la-Paix

Mayo * Saint-Émile-de-Suffolk * Montpellier



Plein air d'hiver Aux Montagnes Noires

Lors de votre visite, nous vous rappelons qu'il est important de vous enregistrer au chalet d'accueil. Cette action permet notamment d'obtenir des statistiques d'utilisation, bien importantes lors de la prise de décision de renouveler ou non le partenariat.

Du 1^{er} novembre 2023 au 30 avril 2024, les résidents des municipalités participantes auront accès gratuitement au site du Parc des Montagnes Noires de Ripon.

Les adeptes de plein air n'auront qu'à montrer une preuve de résidence au Chalet Stéphane-Richer. (Permis de conduire, facture de taxes, contrat notaire, bail et facture d'électricité)

Les résidents auront également une réduction de 15% sur toute location d'hébergement*
(* valide du dimanche au jeudi seulement)



Corporation des loisirs de Papineau
Parc des Montagnes Noires

Carte des sentiers disponible sur l'application ONDAGO

Activités hivernales gratuites

La patinoire sera en fonction dès que Mère Nature le permettra!
Lorsqu'elle sera ouverte, vous pourrez y accéder du lundi au vendredi de 9h à 22h et les samedis et dimanches de 8h à 22h.

Pour **chausser vos patins** bien au chaud et accéder à **une toilette** si nécessaire, la **cabane à patinoire** sera accessible durant les mêmes heures.

Il n'y a pas d'horaire pour le patin libre et le hockey, mais nous vous demandons d'être respectueux.

Nous vous rappelons de respecter les écriteaux qui indiquent que la patinoire est fermée.

Les employés s'assurent de la déneiger et de la maintenir en état au gré de la température et ont besoin de votre collaboration.

Pour vérifier l'état de la patinoire, téléphonez au 819 428-3583, poste 1201 durant les heures d'ouverture ou consultez la page Facebook de la municipalité.

La montagne de glisse sera prochainement recouverte de neige

Il sera aussi possible d'aller glisser dans la montagne. Nous vous demandons une fois de plus de respecter les autres utilisateurs afin d'assurer un partage de la piste de façon harmonieuse.

Pour la glissade, le port du casque protecteur est fortement recommandé.

Les sentiers de ski de fond, de raquettes et de randonnée pédestre sont également accessibles

Encore une fois, le respect des autres utilisateurs est demandé. Merci de marcher en dehors du traçage des pistes de skis de fond si vous êtes à pieds ou en raquettes.

Profitez des joies de l'hiver en toute sécurité!

Chats errants

Nous avons remarqué que certaines personnes nourrissent les chats errants. Cette action cause des problématiques, augmentant la population de chats errants dans la municipalité et multipliant les risques de maladies chez les autres animaux domestiques. Lorsque des chats errants sont nourris à l'extérieur, ça attire aussi les animaux sauvages comme le raton laveur ou la mouffette, ce qui complique la situation.

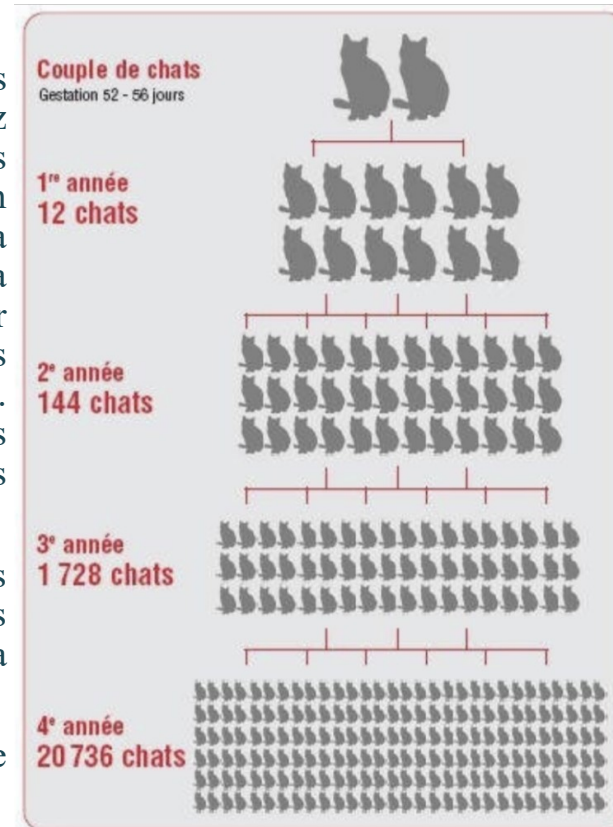
Il est souvent difficile de retracer l'origine des chats errants, certains sont issus de milieux familiaux, d'autres sont nés et ont survécu dans la rue.

Le conseil est conscient de la situation, laquelle n'est pas évidente à régler puisque les solutions envisagées occasionneraient des coûts très élevés et nécessiteraient la mobilisation de nos (peu nombreux) employés pour plusieurs jours. La plupart des municipalités de la MRC de Papineau sont aux prises avec la même difficulté que Chénéville et ne savent pas trop comment la régler elles aussi.

Ce que nous pouvons vous recommander est que, si vous adoptez un chat, nous vous encourageons fortement à le faire stériliser pour son bien-être, mais aussi pour éviter la multiplication des chats errants dans la municipalité. Une chatte peut donner naissance à environ de 4 à 6 chattons par portée, et ce, 2 à 3 fois par année. Donc, au bout de seulement quelques années, la population de chats errants devient alors exponentielle.

Aussi, nous vous demandons de ne pas nourrir les chats errants afin de ne pas contribuer à l'augmentation de la problématique.

Travaillons ensemble pour éviter que cela empire!



Budget 2024

Le budget 2024 a été adopté le 8 décembre dernier. Nous avons encore travaillé fort cette année pour faire un budget équilibré et qui respecte la capacité de payer de nos citoyens. Les prévisions sont le plus exactes possible, le taux d'inflation étant encore très élevé cette année, nous avons tout de même limité l'augmentation du taux de taxes à **3.16%**. Nous sommes confiants que nous pourrions offrir avec ce budget, ainsi qu'avec les sommes que nous avons réservées du surplus budgétaire, des services de qualité à nos citoyens. Plusieurs projets et activités se poursuivront dans la prochaine année et pourront être réalisés grâce aux sommes que nous y avons affectées.

Les documents relatifs au budget 2024 sont disponibles sur notre site internet dans la section «Services aux citoyens», «Taxation-Finances-Budget».

Votre conseil

Taux d'imposition 2024

Taxes à l'évaluation:

Taxes foncières :	1,1656 %
Taxes foncières - Sûreté du Québec :	0,0805 %
Taxes foncières - Service de la dette :	0,0000 %
Quote-part MRC :	0,0613 %
Taxes foncières - Bibliothèque :	0,0080 %

Pour un taux global de **1,3154 %**

Taxes à la tarification (fixe):

	RÉSIDENTIEL	TOUS	COMMERCIAL
Abonnement d'eau:	190.00\$		250.00\$
Tarif / Ordures :	165.00\$		315.00\$
Parc et Terrains :		35.00\$	
Écocentre :		28.00\$	

Les comptes de taxes seront envoyés par la poste à la fin du mois de janvier prochain pour paiements par versements les 1er mars, 1er juin et 1er septembre.




Ateliers créatifs

Bande dessinée - Briques LEGO

GRATUIT

Atelier 1:
10h à 11h30
Le monde du dessin "Manga"




Atelier 2:
12h à 13h30
LEGO City et Friends



13 janvier 2024



À la biblio
77 rue de l'Hôtel-de-ville,
Chénéville



Pour inscriptions
Guylaine Blais
loisirs@ville-cheneville.com
819-428-3583 poste 1285

Priorité aux résidents de Chénéville et de Lac-Simon.
Date limite pour inscriptions le 22 décembre 2023

Bibliothèque

La bibliothèque de Chénéville/Lac-Simon est située au 77, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - 18h00 à 20h00
Mercredi - 13h00 à 16h00
Jeudi - 18h00 à 20h00
Samedi - 9h00 à midi



Fermeture pour les Fêtes:

Du 22 décembre 2023 au 2 janvier 2024

Ressources numériques en ligne:

L'affiliation au Réseau BIBLIO de l'Outaouais permet l'accès à plusieurs ressources numériques en ligne (livres numériques, formations en ligne, bases de données généalogiques, jeux, magazines numériques, heure du conte et autres).

www.reseaubibliooutaouais.qc.ca/fr



MEMBRE DU
RÉSEAU BIBLIO
de l'Outaouais

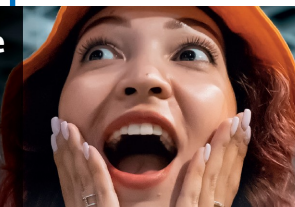
Vous voulez profiter des vacances de fin d'année pour visiter des musées en famille? Saviez-vous que vous pouvez emprunter les *Cartes Musées* à votre bibliothèque? Ces laissez-passer vous donnent accès **gratuitement** à plus de 15 musées et autres lieux en Outaouais et dans la région de la Capitale-Nationale.

www.reseaubibliooutaouais.qc.ca/fr/cartes-musees

Dépêchez-vous de passer à la bibliothèque pour les emprunter avant le congé des Fêtes!

Empruntez la culture à votre BIBLIO!

Visitez **gratuitement** de nombreux **MUSÉES** et **AUTRES LIEUX**



Informations municipales

Les séances ordinaires du conseil ont lieu une fois par mois et sont enregistrées. Les enregistrements sonores et les procès-verbaux des séances précédentes sont disponibles sur le site internet de la municipalité, section «Documents», onglet «Procès-verbaux».

Nous vous invitons à participer activement aux réunions qui est une façon de vous impliquer dans la vie municipale et de s'informer sur ce qui se passe réellement dans la municipalité. Voici les dates des séances pour 2024:

Lundi 15 janvier	Mardi 2 juillet
Lundi 5 février	Lundi 5 août
Lundi 4 mars	Mardi 3 septembre
Mardi 2 avril	Lundi 7 octobre
Lundi 6 mai	Lundi 4 novembre
Lundi 3 juin	Lundi 2 décembre

Nous travaillons fort, pour vous et avec vous, afin de continuer à faire de la municipalité de Chénéville un milieu de vie accueillant, stimulant et un endroit où il fait bon vivre!

Parce que, pour la vraie information, c'est mieux d'aller à la source que de prendre ses infos au café! :)

Congés du Temps des Fêtes

Veillez prendre note que les services municipaux seront fermés durant le congé des Fêtes du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclusivement.

BON TEMPS DES FÊTES À TOUS !

Pour toute urgence, en dehors des heures d'ouverture de la mairie, appelez au 819 983-8015.



La Coop sera fermée du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

De retour le 8 janvier 2024!

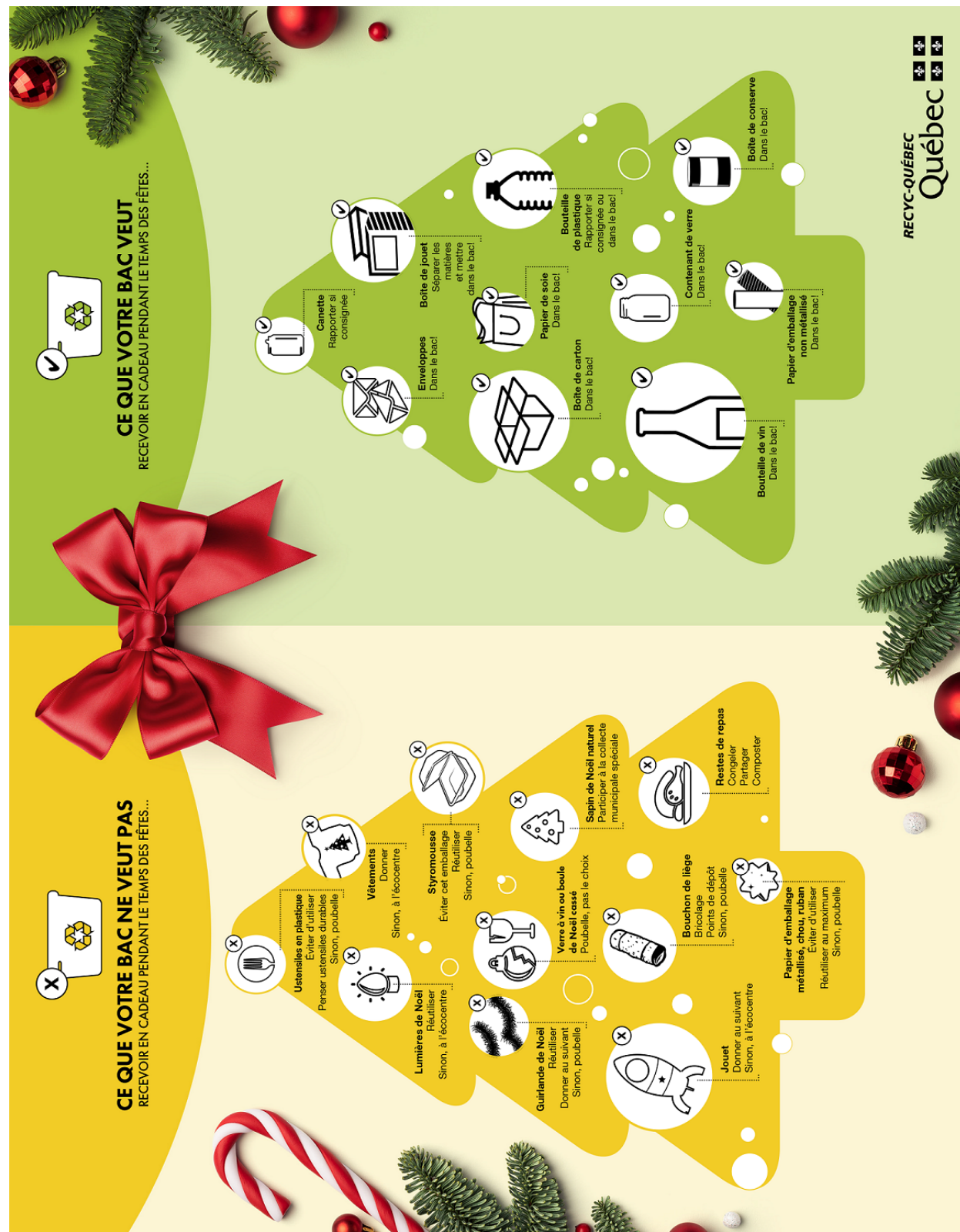
Le secrétariat sera maintenant ouvert de 8h à 16h du lundi au vendredi.

Services assurés par la carte d'assurance maladie

SERVICES	PROFESSIONNELS	DISPONIBILITÉ
Médecin	Dr Guilbault	Selon ses disponibilités
Médecin	Dre Gagnon	Selon ses disponibilités
Infirmier praticien spécialisé	René Déjoie	Lundi-mardi-mercredi
Audiologiste	Isabelle Mineault-Guitard	Aux 2 mois
Audioprothésiste	Valérie Espelding	Aux 2 mois

Services non assurés – paiement comptant/virement

SERVICES	PROFESSIONNELS	TARIF (membre)	TARIF (non-membre)	DISPONIBILITÉ
Ergothérapeute	Guyane Mireault	85.00\$	95.00\$	Vendredi
Lavage oreille	Linda Allaire Stéphane Bertrand	45.00\$	50.00\$	2 fois par mois
Massothérapeute	Josée Charette 60 minutes 90 minutes	80.00\$ 110.00\$	90.00\$ 120.00\$	Mercredi-jeudi- vendredi
Nutritionniste Diététiste	Jade Grenier-Roy Évaluation - 70 min.	125.00\$	135.00\$	2 fois par mois
Nouveau service!	Suivi nutritionnel - 50 min.	90.00\$	100.00\$	
Ostéopathe	Francois Ménard	100.00\$	110.00\$	Lundi-mercredi-jeudi -vendredi
Podologue	Mylène Gougeon Soins de base Soins complets	65.00\$ 90.00\$	75.00\$ 100.00\$	Lundi-mercredi- vendredi
Prélèvement sanguin	Linda Allaire Stéphane Bertrand	45.00\$	50.00\$	Mercredi-jeudi- vendredi
Travailleuse sociale	Chantal Ouellet	80.00\$	90.00\$	Jeudi



Yoga

Vous voulez prioriser votre bien-être en 2024 ?

Le yoga vous aide à activer votre corps au grand complet et maintenir une bonne amplitude de mouvement.

Et, bonne nouvelle, nous avons du yoga pour vous, ici même à Chénéville, et les inscriptions pour le Yoga FLOW et Yoga YIN 2024 sont OUVERTES.

15 belles semaines pour vous détendre, vous renforcer et trouver l'équilibre intérieur:

- lundi soir 17h45 Yoga FLOW dès le 15 janvier
- mardi matin 10h00 Yoga YIN dès le 16 janvier
- mercredi soir 17h45 Yoga YIN dès le 17 janvier

- Congés de Pâques les 1er, 2 et 3 avril

Explorez les bienfaits prouvés du yoga et inscrivez-vous dès aujourd'hui pour une année dédiée à votre santé.

Agissez rapidement, les places sont limitées!

Écrivez à la professeure Johanne Mennie au jemyoga88@gmail.com pour vous inscrire et pour tout autre renseignement.



Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement Mme Mennie pour son implication bénévole! Sa générosité a permis d'initier des dizaines de personnes au yoga en plus d'avoir remis des dons de plusieurs milliers de dollars à des organismes de la région. Vraiment, **MERCI énormément !!!**



Au Centre
St-Félix-de-Valois
situé au 77, rue de
l'Hôtel-de-Ville
(salle du haut)



Horaire à partir du 9 janvier 2024

Mardi : 15h00 à 21h00

Jeudi : 15h00 à 21h00

Vous pouvez nous joindre sur notre page facebook.
Prévention CÉSAR Petite-Nation, ou par messenger et snapchat

Calendrier des événements 2024

Plus de détails à venir pour chacune des activités !

JANVIER	FÉVRIER	MARS
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Ateliers créatifs (Jan 12-13), Soirée Chasse et Pêche (Jan 17), Journée Glissade (Mar 1), Activités de la relâche (Mar 18-19), Activité de Pâques (Avr 1), Fête Nationale (Jun 24), Journée des Héros (Jul 25), Expo d'Autos (Jul 14), Fête citoyenne (Sep 14), Halloween (Oct 31), Activité de Noël (Dec 8).

Interdiction nourrir chevreuils

Nouveau règlement visant à interdire le nourrissage des chevreuils en dehors des périodes de chasse

Le nourrissage des cerfs de Virginie est maintenant interdit en dehors des périodes de chasse, soit **du 1^{er} décembre au 31 août**. Un nouveau règlement provincial est en vigueur depuis le 29 mars dernier. **Une amende de 1 000\$ est prévue pour la première offense.**

Depuis plusieurs années, le nourrissage artificiel du cerf de Virginie, surtout en période hivernale, engendre plusieurs problématiques bien documentées pour l'espèce, comme des problèmes de santé et de mortalité liée à une nourriture inappropriée. De plus, le nourrissage peut favoriser la rétention des cerfs dans des milieux moins favorables à leur survie et générer des problèmes de cohabitation en milieu urbain, par exemple, des problèmes de sécurité routière et des dommages causés à la propriété. Les sites de nourrissage peuvent aussi augmenter le risque de transmission de maladies et de parasites entre les animaux.

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs invite les citoyennes et les citoyens à poursuivre leur collaboration en rapportant tout acte de braconnage ou geste qui va à l'encontre de la protection de la faune, de ses habitats ou du milieu naturel. Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec *SOS Braconnage - Urgence faune sauvage*, au numéro sans frais **1-800-463-2191**, visiter le site Web (www.environnement.gouv.qc.ca) du Ministère ou vous adresser au bureau de la protection de la faune le plus près, soit le Bureau local de Papineauville au **819 427-5127** ou via la ligne sans frais au **1-855-772-2262**.

Source et information :

Relations avec les médias

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

relations.medias@environnement.gouv.qc.ca



INITIATION BASKETBALL

JANVIER 2024

Gratuit

Le basketball est une excellente façon pour les enfants d'être actifs, de s'amuser et de se faire des amis ! Le cours les encourage à travailler en équipe et leur enseigne des techniques de base : lancer au panier, dribble, passes, etc.

Programme d'une durée de 12 semaines
Tous les dimanches
Places limitées
Entraîneuse: Jessica Desjardins-Lalanne

5 à 8 ans	9h30 à 10h30
9 à 12 ans	10h40 à 12h00

Pour filles et garçons.

Pour information
Guylaine Blais

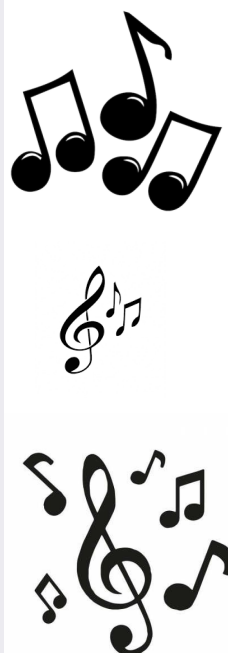
loisirs@ville-cheneville.com
819-428-3583 poste 1285

Église St-Félix de Valois

La municipalité de Chénéville et la Paroisse St-Félix de Valois - Chénéville s'unissent pour un projet de diversification des usages de l'église. Une chargée de projet a été récemment engagée conjointement pour mener à bien ce projet. Vous serez invités dans les prochains mois à réfléchir à l'avenir de l'église, à ce que vous aimeriez pour cette magnifique bâtisse plus que centenaire, un trésor du patrimoine de Chénéville.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs activités auront lieu dans le bâtiment patrimonial afin de familiariser la population à ce que la bâtisse serve à autre chose qu'au culte. En raison de la température pluvieuse annoncée, l'activité de Noël s'y est justement déroulé le 10 décembre dernier. Aussi, il s'y passera bientôt une soirée Disco pour les jeunes de 7 à 17 ans. Les détails de celle-ci sont sur l'affiche ci-dessous.

Surveillez les prochaines annonces, il y en aura pour tous les goûts!



Comité Régional Troisième Âge Papineau

134, rue Principale Saint-André-Avellin Québec JOV 1W0

Téléphone : (819) 983-1565 Télécopieur : (819) 983-4455

Courriel : cr3a1978@gmail.com Site web : www.cr3a.ca

Conférence virtuelle gratuite :

BIEN ACCOMPAGNER UNE PERSONNE ATTEINTE DU CANCER

Bienvenue à notre session dédiée à la proche aidance dans le contexte du cancer, où des personnes dévouées jouent un rôle crucial dans le parcours des personnes touchées par le cancer.

Présentée par la Fondation québécoise du cancer, nous explorerons les multiples facettes de la proche aidance, des défis émotionnels aux défis logistiques, en passant par les ajustements nécessaires tout au long du diagnostic, du traitement et de la période post-traitement. Nous mettrons en lumière les ressources disponibles et discuterons de stratégies pratiques pour préserver la qualité de vie, tant pour les personnes atteintes du cancer que pour leurs proches aidants.



Conférencière: Francine Koenig, infirmière expérimentée en oncologie à la ligne Info-cancer

Date: lundi, 15 janvier 2024 de 13h30 à 14h30

Lieu : Cette conférence sera projetée sur zoom. Vous pouvez la visionner à partir de la maison ou vous déplacer dans un des lieux suivants :

- CR3A (134, rue Principale à St-André-Avellin)
- Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix (267, rue Notre Dame)
- Salle de l'âge d'Or à Papineauville (277-B, rue Papineau)



Inscription obligatoire : 819-983-1565 ou www.cr3a.ca (formulaire d'inscription sous l'onglet services pour proches aidants)

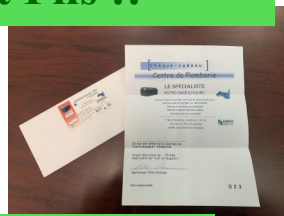
Sondage Environnement

Une première *Journée de l'Environnement* a eu lieu en 2023. Afin de planifier celle de 2024, nous aimerions connaître ce qui vous intéresse concernant l'Environnement.

À quel type d'activité reliée à l'Environnement participeriez-vous?

- ◇ Conférence zéro déchet
- ◇ Atelier anti-gaspillage alimentaire
- ◇ Kiosques sur l'Environnement
- ◇ Ventes de garage communautaires/échange d'articles style «Potlatch»
- ◇ Échange de vivaces/semences
- ◇ Fabrication de produits ménagers écologiques
- ◇ Atelier bricolage récupération
- ◇ Conférence sur les insectes/animaux
- ◇ Parade de mode écologique
- ◇ Confection de produits corporels/cosmétiques maison
- ◇ Cueillette de plantes comestibles/médicinales
- ◇ Autre, précisez: _____

**Merci à Plomberie
Wilfrid David
et Fils !!**



**4 certificats-cadeaux
à gagner!!**

Pour quel sujet en lien avec l'Environnement avez-vous de l'intérêt ?

- ◇ Recyclage ♻️
- ◇ Compostage
- ◇ Réutilisation
- ◇ Faire soi-même («Do It Yourself» ou DIY)
- ◇ Produits écologiques
- ◇ Économie d'eau
- ◇ Insectes bénéfiques
- ◇ Jardinage
- ◇ Achat local
- ◇ Autre, précisez: _____

Voudriez-vous faire partie d'un comité environnemental qui aurait pour mission de suggérer et mettre en place des activités liées à l'Environnement dans la municipalité?

- ◇ Oui (merci de laisser vos coordonnées ci-dessous)
- ◇ Non
- ◇ Peut-être (merci de laisser vos coordonnées ci-dessous)

Avez-vous des commentaires et/ou suggestions?

◇ _____
◇ _____
◇ _____

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage!

RÉSIDENTS/CONTRIBUABLES DE CHÉNÉVILLE SEULEMENT

Pour participer au concours donnant la chance de gagner un des 4 chèques-cadeaux valables à la Plomberie Wilfrid David et Fils, complétez le coupon ci-dessous.

Veuillez SVP déposer votre sondage dûment complété dans la boîte aux lettres devant la mairie, **au plus tard le 2 février 2024**. Le tirage aura lieu lors de la séance du conseil du 6 février 2024.

Vous pouvez choisir de compléter le sondage via le lien sur notre page Facebook.

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :



Écocentre

La prochaine collecte porte-à-porte des gros rebuts aura lieu le **16 mai 2024** seulement. D'ici là, pour vous débarrasser de gros rebuts, de métaux ou de résidus domestiques dangereux (peinture, piles, tubes néon, télévisions...), vous devez aller les porter à l'écocentre situé au **123, chemin du Parc à Lac-Simon**. Pour la période hivernale, soit jusqu'au 4 mai 2024, l'écocentre est ouvert **seulement à ces dates**, de **10h à 16h**:

- 30 décembre 2023
- 6 janvier 2024
- 3 février 2024
- 2 mars 2024
- 6 avril 2024

Il est important, pour la sécurité de tous, de respecter les périodes d'ouverture de l'écocentre et de ne pas déposer vos gros rebuts près de la barrière si l'écocentre est fermé.

Nous vous invitons fortement à vendre ou à donner les articles qui sont encore en bon état et qui pourraient servir à d'autres personnes. Avec internet et les médias sociaux, plusieurs moyens s'offrent à vous.